

20 Minutes.fr (20/04/07)

Le jardin des Halles en compétition sur « Second life »

Une opération qui n'amuse pas l'équipe de David Mangin (agence Seura), maître d'oeuvre désigné par la Mairie de Paris pour aménager le jardin des Halles (1er). L'association de riverains Accomplir, qui estime que ses exigences ne sont pas assez entendues par l'urbaniste, vient de lancer son propre concours d'idées sur... le jeu « Second Life ». Un pavé virtuel dans la mare, avec 275 000 linden dollars à la clé pour le vainqueur, soit 785 €. L'agence Repères, qui possède une île dans ce monde numérique, organise la compétition et hébergera les maquettes des participants. « Ils nous ont expliqué que leurs idées n'étaient pas assez entendues. On a trouvé judicieux de faire participer les résidents de "Second Life", de relancer le débat », raconte Emilie Labidoire, chef de projet Repères-secondlife. Est-ce de la provocation ? « Non. On veut montrer au maire de Paris qu'autre chose est possible. » Accomplir a fourni le cahier des charges, où elle demande « d'introduire un peu de créativité dans cette situation bloquée », car « le projet de Mangin ne prend pas en compte les attentes des multiples usagers ». A l'agence Seura, Jean-Marc Fritz, collaborateur de Mangin, est agacé par la démarche. « Cette association ne représente qu'elle-même, toutes les autres sont d'accord avec nos projets d'aménagement. Accomplir ne veut pas d'un grand jardin, mais que l'on aménage l'existant. Ils parlent de "magnifier les portes d'entrée au forum pour qu'elles soient visibles de loin, conserver le jardin des enfants, l'amphithéâtre, créer deux statues". Les Halles, c'est quelque chose de beaucoup plus complexe. » Clôture du concours le 1er juin, résultats le 28.

Magali Gruet